



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023\_125\_PM

**Objet : Spectacle de Noël – Crèche « Les Auceau » – 21 décembre 2023**

**Le Maire de la Commune de Mallemort,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

**Vu** le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

**Considérant** la demande formulée par Madame [redacted] Directrice de la crèche « Les Auceau » à MALLEMORT, sollicitant l'autorisation, pour des raisons de sécurité et à l'occasion de l'organisation du spectacle de Noël de la crèche dans la salle de l'Espace Dany à MALLEMORT, de réserver des places de stationnement sur le parking attenant, le :

**Jeudi 21 décembre 2023, de 13h00 à 18h00.**

**Considérant** qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des participants et le bon déroulement de cette manifestation.

### **ARRETE :**

**Article 1 :** Madame [redacted], Directrice de la crèche « Les Auceau » à MALLEMORT, est autorisée à organiser un spectacle de Noël dans la salle de l'espace Dany à MALLEMORT, **le jeudi 21 décembre 2023.**

**Article 2 :** A cette occasion, le stationnement de tout véhicule sera interdit et gênant sur les 6 places de stationnement situées sur le parking de l'espace Dany (face à la salle) à MALLEMORT, **le jeudi 21 décembre 2023 de 13h00 à 18h00.** La signalisation sera mise en place et maintenue par le pétitionnaire.

**Article 3 :** Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

**Article 4 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Copie sera adressée à :

- Madame [redacted], Directrice de la crèche « Les Auceau ».

Fait à Mallemort, le 10/10/2023

**Hélène GENTE,**  
Maire de Mallemort

